



Transcription d'acte de mariage

Par **kaki**, le **08/02/2009** à **14:46**

je me suis marier en algérie avec **une algérienne mimeur qui a eu une autorisation dispense d'age pour ce marier et le consentement de c'est parents.**

de retour en france, j'ai demander ma transcription d'acte de mariage à nante, j'ai eu un refus du procureur de la république en me dissant mariage dépourvu d'intention matrimoniale.

que faire, je suis perdu. la loi française nous interdit de nous marier, avec une étrangère.

si je prend un avocat, esceque le problème d'age de mon épouse me va pas passer de problème au tribumal.

merci de me répondre sur les démarche à faire